

VILLE DE PERSAN



12 700 habitants – Val d'Oise
Ville membre de la
Communauté de Communes
Du haut Val d'Oise

Recrute pour la Direction de la cohésion sociale

Un(e) chargé(e) de mission GUP & Participation des habitants

à temps complet

Adresser votre candidature
CV + lettre de motivation à
Monsieur le Maire de Persan
65 Avenue Gaston Vermeire
95340 PERSAN

Poste à pourvoir rapidement

REPONSE AVANT LE

5 MAI 2019

UN(E) CHARGE(E) DE MISSION GESTION URBAINE DE PROXIMITE & PARTICIPATION DES HABITANTS (H/F)

Rattaché(e) à la Direction cohésion sociale.

Sous la responsabilité directe de la DGA de la cohésion sociale, votre mission principale consiste à mettre en œuvre et à suivre le dispositif de la GUP et à développer la politique de participation des habitants.

Missions :

Dans le cadre de la GUP :

- Vous concevez les conventions des bailleurs et la convention d'abattement TFPB en partenariat et êtes pilote de leur suivi technique.
- Vous initiez en particulier les "visites de quartiers" dont le diagnostic est partagé avec différents acteurs, et suivez la réalisation des actions préconisées visant à améliorer la vie quotidienne des habitants.
- Vous êtes force de propositions auprès du réseau de professionnels pour résoudre des problématiques variées dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie.
- Suivre la mise en place des actions liés à la thématique habitat et cadre de vie du contrat de ville et assurer une évolution et un bilan.
- Animer et installer un comité de pilotage GUP pour en assurer son évaluation.
- Se déplacer régulièrement sur site pour qualifier les besoins ou vérifier les réparations ou aménagements réalisés.
- Organiser le suivi des dysfonctionnements repérés, notamment lors des « visites de quartiers » en coordination avec les bailleurs, les services des collectivités et des habitants.
- Construire et proposer avec les services ville concernés et externes des outils de communication et des circuits d'information permettant de valoriser et d'étayer les démarches liées à l'amélioration du cadre de vie et effectuer un rendu régulier es besoins.
- Réaliser des tableaux de bord et assurer le contrôle du suivi des réparations auprès des différents interlocuteurs.
- Proposer et participer à des actions d'amélioration du cadre de vie et travailler en lien avec le CLSPD.

Dans le cadre du soutien à l'animation de la vie des quartiers, vous mettez en place les conditions favorables à la prise d'initiatives locales :

- Soutien/conseils au développement de projets auprès des associations et des habitants et auprès du conseil citoyen.
- pour informer et orienter les habitants sur les questions liées à la GUP.

Dans le cadre de la participation des habitants :

- Accompagnement et soutien au dispositif « conseil citoyen ».
- Organisation et coordination de la fêtes de quartier « le Village » avec le centre social
- Gestion du dispositif de fond de participation des habitants (FPH).
- Accompagnement et suivi des comités de quartier en transversalité avec les services techniques et police municipal etc...

Compétences et qualités requises :

- Autonomie, rigueur et méthode,
- Qualités rédactionnelles,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de dialogue,
- Méthodologie de projets,
- Connaissance des collectivités territoriales,
- Animation de réunions tournées vers la participation des habitants.
- Aide à la décision et sens du partenariat.

Profil :

- Diplôme supérieur en développement local, politiques publiques ;
- Formation complémentaire souhaitée dans le champ de la participation des habitants.

Conditions d'exercices :

- Fonctionnaire de catégorie A - filière administrative, poste ouvert aux agents titulaires par voie de mutation. Possibilité de recrutement en qualité de contractuel, CDD de 1 an (reconduction possible) ;
- Travail en bureau avec déplacements sur le terrain, rythme de travail souple avec pics d'activité, disponibilités ponctuelles en soirée et le week-end.
- Rémunération statutaire sur le grade des attachés + régime indemnitaire + avantages sociaux (C.N.A.S, + participation de l'employeur aux mutuelles labellisées).

